

AVANT
PASS CREATION

Un budget de 1 800 000 €/an renouvelable 3 fois - **4 marchés (1 par département)** – **100 points d'accueil** - **près de 6000 prestations estimées ***

* estimation car les parcours sont individualisés en nombre d'heures et nombre de prestations (de 2 à 3)

parcours de 4 ans maximum

Une idée
 de création ou de
 reprise
 d'entreprise



Un projet
 de création ou de reprise d'entreprise à court terme

BENEFICIAIRES

Tous publics sauf production agricole primaire et pêche (60 % minimum de demandeurs d'emploi ou en difficulté durable d'insertion)

CHOIX DU PARCOURS

Au 1er rv du porteur de projet avec l'opérateur

- Vérification de l'éligibilité et de la pertinence de l'accompagnement Pass Création,
- Choix d'entrée en prestation 1 ou 2 selon maturité du projet,
- Choix du nombre d'heures par prestation selon le niveau d'autonomie.

**Création
 ou
 Reprise**

Les créateurs ont obligatoirement suivi a minima une prestation de structuration financière.
 L'opérateur évalue à nouveau le nombre de bilans nécessaires sur les 3 ans.

PRESTATIONS

1
 Prestation non obligatoire

2
 Prestation obligatoire

3
 Prestation obligatoire

**PRESTATION DE
 STRUCTURATION DU PROJET
 (PSP)**

**PRESTATION DE
 STRUCTURATION FINANCIERE
 (PSF)**

**PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT
 POST CREATION-REPRISE
 (PAPCR)**

DUREE

de 2 à 6 h
 d'accompagnement selon besoins

de 4 à 10 h
 d'accompagnement selon besoins

de 6 à 13 h
 d'accompagnement selon besoins
 de 1 à 2 bilans par an selon le niveau d'accompagnement

CONTENU

- Ecriture détaillée du projet (activité, marché, potentiel de développement)
- Réalisation d'une ébauche de prévisionnel de trésorerie.

*Inform° et orientation projets ESS par les Pôles ESS
 Etude de faisabilité ESS par Bretagne Active*

Accompagnement ESS possible en parallèle : hébergement CAE (coopérative d'activité et d'emploi)

- Prévisionnel détaillé avec aides possibles (prêts à taux zéro pour les demandeurs d'emploi, prêts d'honneur, prêts bancaires, garanties)
- Simulation du "reste à vivre" mensuel
- Préparation des rv bancaires

- Sécurisation de la viabilité économique (santé financière et gestion)
- Développement (commercial notamment)
- Préconisations et orientation vers des aides (dont aides financières Région) ou relais spécialisés si nécessaire (experts comptables, marketing, innovation...).

*Accompagnement ESS possible en parallèle :
 incubateurs TAG (6 mois)*

**Nbr DE
 PRESTATIONS/ an**

2190 *

1971*

1833*

* estimation du nombre de prestations/an car les parcours sont individualisés en nombre d'heures et nombre de prestations (de 2 à 3)

Pour passer de l'idée au projet, accompagnements possibles en amont de l'entrée dans Pass Création

- Réseaux de conseil à la création reprise (consulaires, BGE, EPCI...)

- Ateliers d'information thématiques et/ou prestations de Pôle emploi sur l'émergence de projet : Activ Créa et ateliers : identification d'un projet réaliste et réalisable à court terme, posture entrepreneuriale, conditions de réussite...

- Formations proposées par les réseaux d'accompagnement à la création-reprise ou Programme Bretagne Formation Région (formations techniques ou création)...

Formation ESS CREOPS



CONTACTS 1ERE INFORMATION

Pour l'Ille et Vilaine

Groupement Pass Création 35
Courriel : passcreation35@bretagne.cci.fr
Tél : 02.99.33.66.66.

Pour le Finistère

Groupement Pass Création 29
Courriel : passcrea29@bretagneactive.org
Téléphone : 02.98.47.54.40

Pour le Morbihan

Groupement Pass Création 56
Courriel : passcrea56@adie.org
Téléphone : 02.28.27.18.02

Pour les Côtes d'Armor

BGE Côtes d'Armor
Courriel : passcreation@bge22.fr
Téléphone : 02.96.21.17.75